

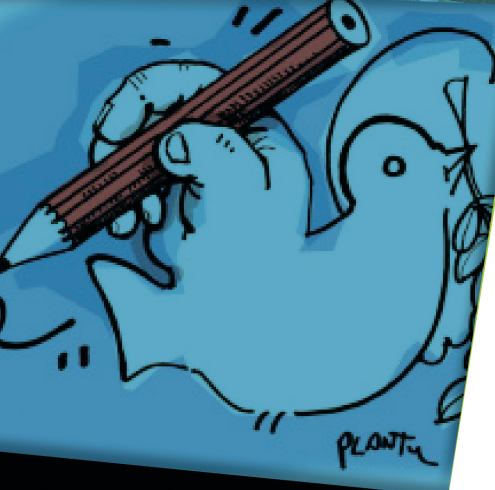
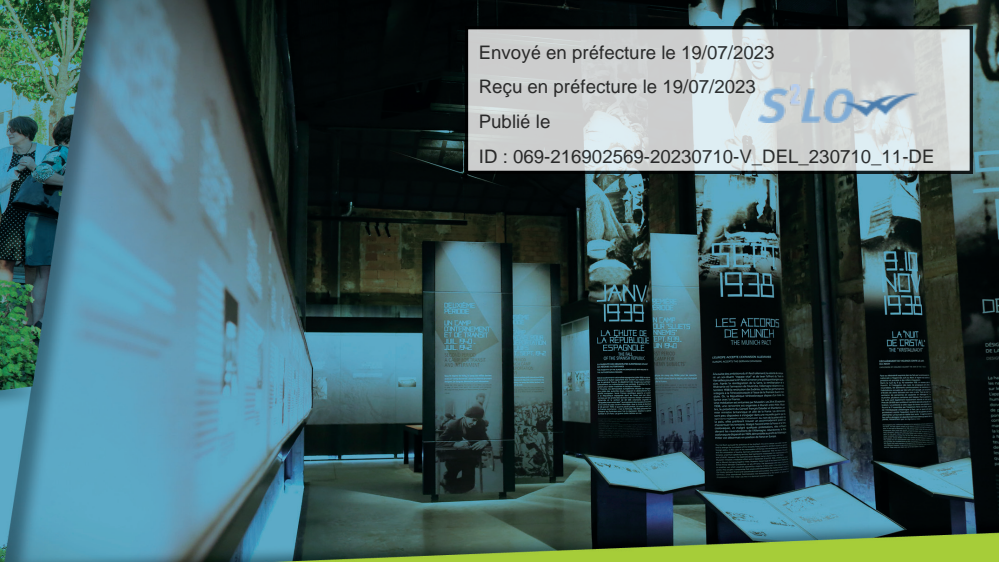
Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 19/07/2023

Publié le

ID : 069-216902569-20230710-V\_DEL\_230710\_11-DE

S'LOW



# Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

## Convention de partenariat Programme d'actions 2023

### CAMPUS MARIANNE



MÉTROPOLE DE LYON



© L. Ceirino / T. Chassepoux Ville de Vaux-en-Velin

Convention de partenariat entre

La **Ville de Vaulx-en-Velin**, représentée par **Hélène GEOFFROY** agissant en qualité de **Maire de Vaulx-en-Velin**, habilitée à signer la présente convention,

D'une part et

L'association **Campus Marianne**, dont le siège est situé 6, rue du Général Leclerc 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE, représentée par **Zohra BITAN** agissant en qualité de Présidente, habilitée à signer la présente convention, ci-après désignée l'Association

D'autre part,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

## PRÉAMBULE

Dans le cadre du Plan Territorial de lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et les Discriminations, signé le 29 octobre 2014 et actualisé le 16 mars 2023, la Ville de Vaulx-en-Velin souhaite s'engager de manière structurante aux côtés d'associations particulièrement dynamiques.

La Ville de Vaulx-en-Velin a la volonté d'instaurer et de développer un partenariat avec des associations qui, par leurs actions et leurs champs de compétences respectifs, œuvrent de manière complémentaire pour répondre à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et/ou aux 25 critères de lutte contre les discriminations tels qu'énumérés par la loi.

### **Les objectifs du Plan de lutte :**

- Identifier les actes racistes, antisémites ou discriminatoires vécus sur le territoire par l'implication des habitants et des acteurs associatifs avec tous les partenaires du Plan.
- Valoriser les actions mises en œuvre en faveur de la solidarité et du vivre-ensemble afin de lutter contre les stéréotypes, les préjugés et les discriminations.
- Faire reculer les préjugés ethniques ; combattre les séparatismes et les atteintes à la laïcité.
- Établir un programme opérationnel d'actions avec les citoyens et en lien avec les acteurs du territoire contribuant à la prévention et à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

### **Les axes du Plan de lutte :**

Axe 1 : Le citoyen au cœur de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et des discriminations

Axe 2 : Sensibiliser, former et outiller les acteurs associatifs et institutionnels du territoire

Axe 3 : Favoriser l'accès aux droits des victimes

Axe 4 : Transmettre l'Histoire et faire mémoire commune

Axe 5 : Susciter et accompagner l'engagement citoyen

Axe 6 : Rendre effective l'égalité femmes/hommes

Axe 7 : Prévenir et agir contre toutes les discriminations

- envers les personnes selon leur origine, en raison de l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une religion, une ethnie, une Nation ou une prétendue race
- envers les personnes LGBT+
- envers les personnes handicapées

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de présenter les axes d'intervention proposés par l'association Campus Marianne de définir les modalités du soutien de la Ville de Vaulx-en-Velin.

## **ARTICLE 2 - AXES ET OBJECTIFS DE LA CONVENTION**

L'objectif de l'association est de contribuer en France, par des actions de formation originales, à la formation de la conscience citoyenne, la connaissance des institutions de la France et de leur fonctionnement pratique, la compréhension de l'esprit de notre République et de développer dans ce domaine des méthodes d'animation et des programmes pédagogiques originaux.

En 2023, l'association Campus Marianne poursuivra son projet « Scier les barreaux de sa tête » auprès des jeunes de la Mission Locale ; ces ateliers visent principalement à :

- mobiliser les forces positives individuelles,
- travailler sur l'employabilité de ces jeunes ;
- inciter à l'esprit critique,
- apprendre à centrer ses efforts sur sa propre insertion.

**Les objectifs communs à l'ensemble des partenaires conventionnés dans le cadre du Plan territorial de Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sont les suivants :**

- ✓ mettre en œuvre les objectifs listés ci-dessus ;

- ✓ participer au Comité de pilotage afin d'apporter son expertise sur les orientations et les projets proposés dans le Plan Territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ;
- ✓ travailler en collaboration avec l'ensemble des partenaires conventionnés dans le but de mutualiser les actions de lutte contre les discriminations menées à Vaulx-en-Velin.

### **ARTICLE 3 – COMMUNICATION ET VALORISATION**

Dans leur volonté commune de valoriser l'action concernée par la présente convention, la Ville de Vaulx-en-Velin et Campus Marianne s'engagent à coopérer.

Pour cela, les deux parties s'engagent à mentionner leur partenariat lors de toute communication publique ou médiatique relative au projet faisant l'objet de la convention. Les signataires s'autorisent à réaliser ou faire réaliser des documents sur l'action (photos, articles de presse...) qui pourront servir à la communication de chacun d'eux.

### **ARTICLE 4 - DURÉE DE LA CONVENTION, MODIFICATION ET RÉSILIATION**

#### **4.1. Durée :**

La présente Convention est signée pour 12 mois du 01/01/2023 au 31/12/2023.

#### **4.2. Renouvellement :**

Cette convention est renouvelée par tacite reconduction.

#### 4.3. Résiliation :

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente Convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

La Convention pourra, avant son expiration, être résiliée de plein droit par la Ville par notification écrite, en cas de force majeure ou pour tout autre motif d'intérêt général.

#### 4.4. Règlement des litiges :

En cas de litige, un règlement amiable sera recherché, à défaut le tribunal compétent sera le tribunal administratif de Lyon.

Fait à Vaulx-en-Velin

Le ..... 2023

Madame la Présidente  
de Campus Marianne,

**Zohra Bitan**

Madame la Maire  
de Vaulx-en-Velin,

**Hélène Geoffroy**